



Compte-rendu de la réunion du Bureau du Pays du 22 mai 2015

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, CHANTEREAU, DAUVILLIERS, FAUTRAT, LEVY, MM. BOURGEOIS, BRUNEAU, CITRON, GUERINET, TARTINVILLE, THION.

Autres personnalités : Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement, Mme BEAUDOIN et M. GUERIN, Conseillers départementaux, M. FOURNIER-MONTGIEUX, Sous-préfet de Pithiviers.

Absents excusés :

Bureau : MM., BOUVARD, FEVRIER, MALET, MAMEAUX, PICARD.

Autres personnalités : MMES DUBOIS, Député du Loiret, CANETTE, Vice-présidente du Conseil régional, NOURY, Conseil régional, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers, M. PAGE, Trésorier de Pithiviers.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 17 avril 2015 ;
- Sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : présentation par la CRESS Centre
- Contrat Régional de Pays : examen des dossiers de demande de subvention ;
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE accueille les membres du Bureau, remercie M. FOURNIER-MONTGIEUX, Sous-préfet de l'arrondissement de Pithiviers, de sa présence, fait part des personnes ayant demandé à être excusées, comme Mmes DUBOIS et CANETTE, retenues par ailleurs.

Elle salue particulièrement Mme BEAUDOIN, conseillère départementale du canton de Lorris et MM. JANVROT et FRENARD, respectivement Vice-président et chargé de mission à la CRESS Centre (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire).

Mme BEVIERE donne lecture des pouvoirs reçus :

M. FEVRIER donne pouvoir à Mme BEVIERE.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Mme BEVIERE passe au premier point à l'ordre du jour.

Sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : présentation par la CRESS Centre

Mme BEVIERE donne la parole à M. JANVROT. Outre sa Vice-présidence de la CRESS, M. JANVROT est Président du Mouvement Associatif régional, Président de Loire Nature Centre et membre du CESER (Conseil Economique Social et Environnemental de la Région Centre-Val de Loire).

Avant de présenter plus en détail les champs relatifs à l'Economie Sociale et Solidaire, il rappelle l'activité associative en Région, que l'on trouve entre autres sous forme de coopératives, mutuelles ou fondations.

L'ESS représente près de 10% des emplois, ce qui correspond à plus de 9 300 établissements. La Loi de juillet 2014 rend obligatoire la création d'une Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire. Contrairement aux chambres consulaires, la CRESS ne lève pas d'impôts.

Frédéric FRENARD, chargé de mission, présente ensuite les missions de la CRESS Centre (pour plus de détails, cf. power point projeté en séance et annexé au compte-rendu).

L'activité de l'ESS est en constante augmentation : + 6% entre 2006 et 2013.

Une entreprise ESS se caractérise par :

- Un projet social
- Un modèle économique viable
- Des activités non délocalisables
- L'humain au cœur de l'activité économique.

Zoom sur le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais :

- 198 entreprises ESS, soit 9.5 % des établissements
- 1 385 emplois

Focus sur le CREADESS, structure régionale présentant des outils de financement et des ressources techniques pour les projets de création d'activité.

Mme BEVIERE remercie M. JANVROT et FRENARD de cette présentation. Suit un échange avec les élus.

Compte-rendu de la réunion du Bureau du 17 avril 2015

Mme BEVIERE rappelle l'ordre du jour du dernier Bureau, précise qu'aucune remarque n'a été faite en amont du Bureau ; elle ne relève pas d'observation en séance.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Contrat régional de Pays : examen des dossiers de demande de subvention

Mme BEVIERE rappelle que le contrat se termine fin juin. Les derniers dossiers seront donc présentés lors du Bureau du 19 juin.

- « Achat d'une écimeuse pour lutter contre les adventices », Rodolphe CHAMBREAU (EARL du Champ d'Eau).

Mme BEVIERE explique l'intérêt de ce type de matériel. M. BOURGEOIS complète l'information en indiquant son fonctionnement. Il fait aussi remarquer l'intérêt du groupement, associant des agriculteurs BIO et conventionnels.

Le montant des investissements s'élève à 20 500 € HT. La subvention régionale demandée est de 7 100€, soit 35 %.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le Bureau donne un avis favorable à l'unanimité.

- « Construction d'une aire de jeux et d'un terrain de boule dans le jardin de la Cour d'Antin », Commune de Bellegarde.

Mme BEVIERE présente le projet. Le solde sur le module 11 « Activités sportives et de loisirs » permet de financer ce projet.

Le montant des investissements s'élève à 74 795,84 € HT. La subvention régionale demandée est de 22 400€, soit 30 % (20% + 10% de bonus).

Mme BEVIERE précise que le solde du module 11 après cette décision est de 26 900 €.

A l'issue de cette présentation, Mme BEVIERE donne lecture d'un tableau de suivi de l'enveloppe additionnelle « Espaces publics ».

Lors du Bureau du 23 janvier, un avis favorable a été donné aux projets de la CCBG, des communes de Manchecourt et de Nesploy. Les budgets de ces deux derniers projets ont été remaniés. Les nouveaux plans de financement ne remettent pas en cause la décision précédente. Le nouveau solde de cette enveloppe additionnelle est de 61 706,52 €.

Affaires diverses

- Projet de recyclerie.

Mme BEVIERE indique aux membres du Bureau que la visite à la recyclerie du Gâtinais devrait avoir lieu le 10 juin après-midi. La confirmation est en attente.

- Lettre d'information spéciale Idée en campagne.

Un exemplaire papier a été distribué dans les dossiers du Bureau.

- Festival Joueurs de mots 2015.

Mme FAUTRAT distribue des programmes du festival qui se tiendra à Malesherbes les 12 et 13 juin.

- Divers.

Mme BEVIERE rappelle que le Prochain Bureau se tiendra le 19 juin. Il sera avancé à 17h. Le Comité annuel de suivi du Contrat régional est programmé le 25 juin après-midi. Les élus font remarquer qu'une réunion de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) est programmée à Orléans ce même jour. Le Comité de suivi pourrait être déplacé. Les services de la Région vont être consultés.

N'ayant plus d'informations à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 19h.

Monique BEVIERE, Présidente